DLP.13-7-82013121

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 20 du 8 Juillet 1982

Edition Grandes Cultures

Envoi n° 16

MILDIOU de la POMME de TERRE

Depuis le précédent bulletin il n'est pas signalé de nouveau foyer. Poursuivre la protection en tenant compte de la persistance des fongicides (10-12 jours pour les produits classiques ou pénétrants - 14 jours pour Acylon P) et d'un éventuel lessivage des fongicides de contact (20 mm).

PYRALE du MAÏS

La végétation est très active, la sortie des panicules est observée dans de nombreuses cultures précoces et les parcelles tardives sont au stade 10-12 feuilles.

Les sorties de papillons en cage sont soutenues depuis début juillet et on note actuellement une nouvelle pointe de vol dans le réseau de piégeages sexuels.

Les récents comptages de pontes ont révélé une activité importante; dans la zone prospectée du Tardenois le seuil de 10 °/。 de pieds avec pontes est largement dépassé dans certaines cultures.

Dans l'Aube où le vol avait commencé vers le 20 Juin on observe de nombreuses perforations et les premières pénétrations larvaires. En conséquence, les applications de microgranulés insecticides autorisés contre la pyrale sont à réaliser dès le 10 Juillet, dans les parcelles atteignant le stade "fin de cornet".

Attendre le stade optimal (50 °/。 de panicules visibles au fond du cornet) pour traiter : c'est à ce stade que la plante retient le maximum de granulés.

A la veille de la campagne pyrale nous reproduisons la carte des populations larvaires établies à l'automne 1981 (grâce à la collaboration F.D.G.E.D.A./Aube - Comité Technique/Marne - A.P.V.A./Haute-Marne - Service de la Protection des Végétaux) et qui permet de préciser géographiquement le risque pour 1982 :

- population supérieure à 0,8-1 larve/pied = risque certain, traiter
- population entre 0,5 et 0,8-1 larve/pied = risque possible, à évaluer en fonction des pontes, de l'évolution des surfaces, ...
- population inférieure à 0,5 larve/pied = risque faible.

PUCERONS SUR MAÏS

Les populations souvent parasitées restent très limitées actuellement tant sur le feuillage qu'au niveau des panicules.

Poursuivre la surveillance.

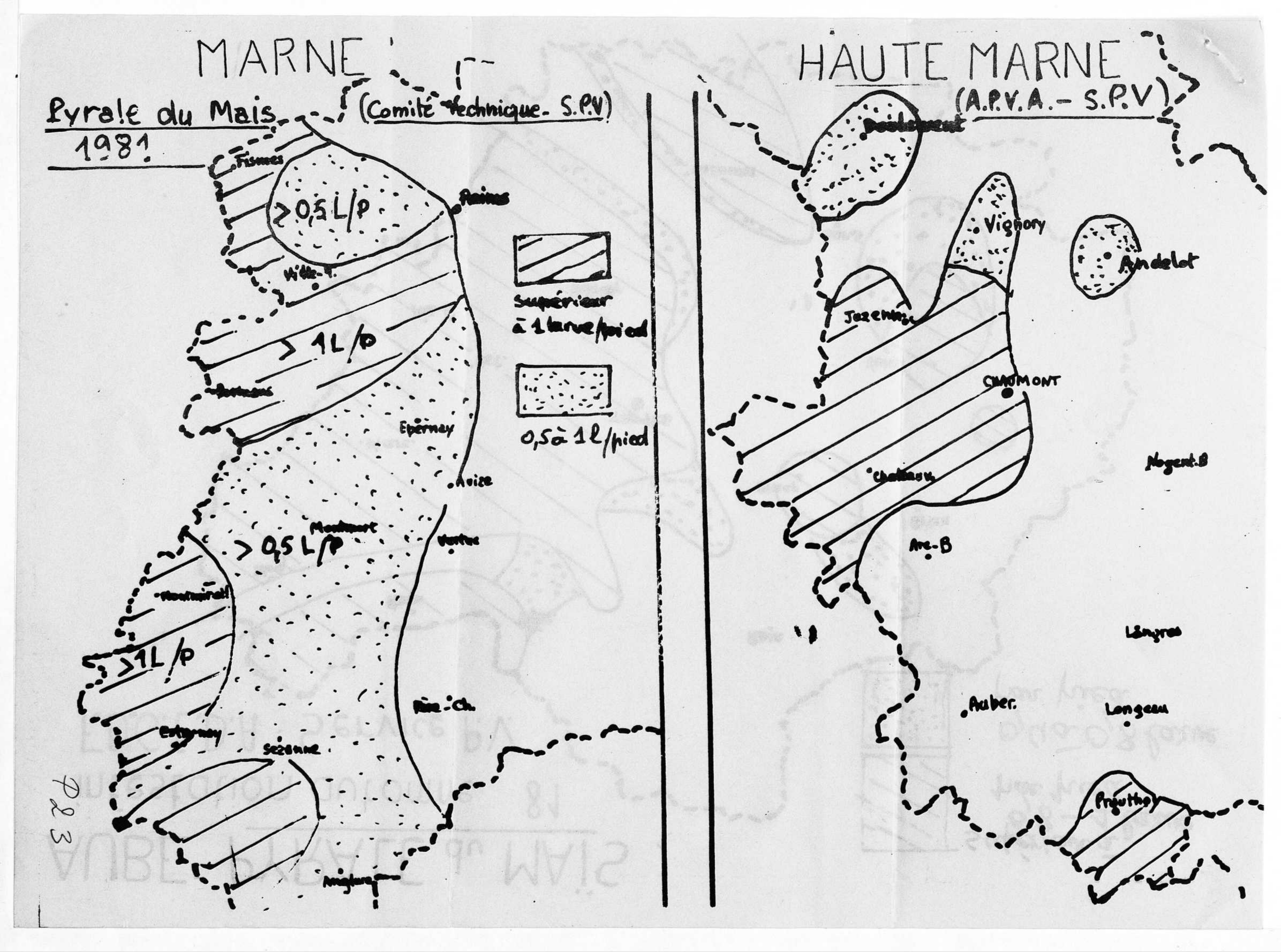
P.22

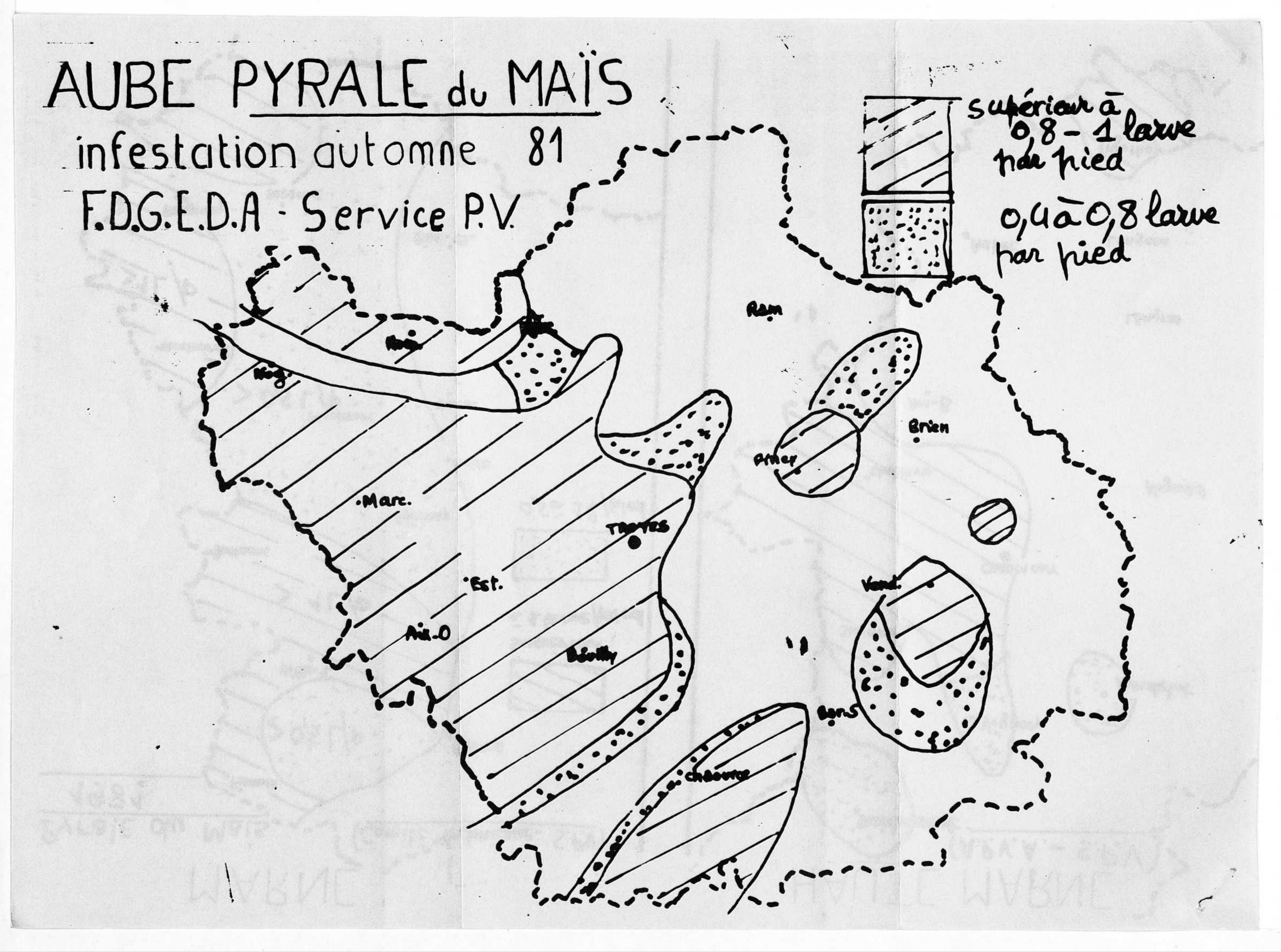
Imprimerie de la Circonscription Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. SONDEY
Commission Paritaire de Presse N 529 AD

LISTE DES PRODUITS HOMOLOGUES CONTRE LA PYRALE DU MAIS

TYPE DE PRODUITS	MATIERES ACTIVES		SPECIALITES COMMERCIALES		
	NOMS	DOSES/HA	NOMS	TENEURS	DOSES/HA
PRODUITS BIOLOGIQUES	Bacillus thuringiensis		Bactospéine Dipel	500 U A K/mg 360 U I/mg	30 kg
PRODUITS CHIMIQUES	chlorpyriphos	375 g	Dursban 1,5 G	1,5 %	25 kg
	endosulfan	1250 g	Thiodan 5 G	5 %	25 kg
	etrimfos	750 g	Ekamet Gran	5 %	15 kg
	fénitrothion	750 g	Pirizol Sumifène	3 %	25 kg
	parathion	750 g	Ecadion Gran. Ekatox 2,5 Gran Sopral Gran.	25 %	30 kg
	perméthrine	75 g	Perthrine MG	0,3 %	25 kg
	phoxime	1250 g	Agridine 5 G Volaton 5	5 %	25 kg
	phoxime	625 g	Ditox	2,5 %	25 kg
	profenophos	1250 g	Pirizol super	5 %	25 kg
	tétrachlor-vinphos	1500 g	Gardona G 5	5 %	30 kg
	triazophos	1250 g	Hostathion GS Hostathion 5G	5 %	25 kg
	cyperméthrine	50 g	Ripcord G	0,2 %	25 kg

.../...


MARNE
(Comité technique - S.P.V)
Pyrale du Maïs
1981
Fismes
Reims
> 0,5 L/P
Ville-T.
> 1L/P
Epernay
Avize
Montmort
> 0,5 L/P
Vertus
> 1L/P
Esternay
Sézanne
Fère-Ch.
Anglure
Supérieur à 1 larve/pied
0,5 à 1 l/pied
HAUTE MARNE
(A.P.V.A. - S.P.V)
Vignory
Andelot
CHAUMONT
Nogent.B
Arc-B
Langres
Auber.
Longeau
Prauthoy
P23


AUBE PYRALE du MAÏS
infestation automne 81
F.D.G.E.D.A - Service P.V.
supérieur à 0,8 - 1 larve par pied
0,4 à 0,8 larve par pied
Ram
Brien
Marc.
TROYES
Est.
Aix-O
Vend.
Bar-S